

# Commune d' Aubessagne

JOURNAL MUNICIPAL

## édito



Chers concitoyens, chers amis,

À l'occasion de la sixième édition du bulletin municipal d'Aubessagne, je vous présente, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères.

Je vous souhaite une très belle année 2023, empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du conseil municipal, adjoints et conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel administratif, technique et communal.

Je salue également l'action du monde associatif qui, tout au long de l'année et dans des différents domaines, sportif, culturel et social, nous apportent du lien social oh ! combien précieux au quotidien.

Par vos différents événements, vous avez contribué à offrir un mois de décembre féérique à notre commune (*Rando de Noël, Arbre de Noël de l'école, le traditionnel Marché de Noël, la crèche vivante, la diffusion de la finale de la coupe du monde et pour conclure les lumignons aux Blachus*).

Sur le plan communal, nous sommes déjà à mi-mandat et il est temps de tirer un premier bilan de notre action sur les trois années écoulées. Si la situation sanitaire au début et maintenant l'inflation ne nous facilitent pas réellement la tâche, notre commune reste tout de même sur une dynamique intéressante.

Après avoir porté un premier projet d'envergure avec la réhabilitation de notre réseau d'eau potable sur plus d'un tiers de notre territoire, nous allons poursuivre notre travail en espérant boucler quelques beaux projets avant les prochaines échéances électorales.

Les premiers signes d'embellie de notre action sont déjà palpables :

- Effectif de notre école en hausse ;
- Augmentation de la population suite au dernier recensement INSEE ;
- Attractivité nouvelle avec des porteurs de projets qui s'intéressent à notre commune.

Nous devons toutefois rester en capacité de poursuivre nos efforts et d'entretenir la dynamique positive du moment.

Le modèle de développement français par l'étalement urbain consomme 30 000 ha d'espaces naturels agricoles et forestiers par an. Il devient donc urgent de repenser une fabrique des territoires plus sobre en foncier.

La loi « Climat et Résilience » d'août 2021 définit une trajectoire prévoyant la réduction de moitié du rythme de la consommation d'espaces dans les dix prochaines années, pour atteindre le « Zéro Artificialisation Nette » à l'horizon 2050.

Si l'objectif de sobriété foncière est nécessaire et légitime, il n'en est pas moins très inquiétant pour le devenir des petites communes rurales. Notre Sénateur a adressé un courrier en date du 22 décembre 2022 à l'ensemble des élus de notre département pour nous informer du dépôt prochain d'une proposition de loi visant à faciliter le déploiement des objectifs de ZAN au sein des territoires. Composée de 25 mesures, cette proposition de loi prévoit notamment d'assurer des possibilités minimales aux communes, notamment rurales, afin de conduire des projets essentiels à leur développement.

Reste donc à espérer que cette nouvelle loi laisse une marge de manœuvre suffisante aux communes rurales, pour leur permettre de rester attractives et dynamiques.

Depuis 2008, j'ai pu constater que la complication de l'action locale ne cesse de s'accroître.

Dans tous les domaines de l'action publique, on est passé d'un régime de liberté à un régime d'autorisations qui entrave la décision. La culture des appels à projets et à manifestations d'intérêts exclut les communes et les EPCI qui n'ont pas d'ingénierie pour y répondre.

Il faut redonner de la liberté d'action aux collectivités locales en leur renforçant leur autonomie financière, fiscale et surtout décisionnelle au risque d'amplifier encore la crise civique qui résulte en partie de l'impuissance publique.

Et pour conclure sur une note d'optimisme, sachez que vous pouvez compter sur ma détermination et celle de mon équipe pour affronter les challenges à venir, même les plus complexes et maintenir nos objectifs. Nous restons mobilisés pour être les acteurs du devenir de notre belle commune.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023**

Votre maire, Richard ACHIN

## SOMMAIRE

» Travaux 2022 .....	page 2
» Projets 2023 .....	page 4
» Vie Communale .....	page 6
» Point financier 2022 .....	page 15
» État Civil.....	page 16

## TRAVAUX 2022

### Réseau routier communal

Un audit du réseau national commandé par le Gouvernement dans le cadre de la préparation du projet de loi mobilités montre que le sous-investissement cumulé depuis plusieurs années est manifeste.

De notre côté, nous poursuivons notre travail d'entretien et d'amélioration du réseau routier communal. Le programme de voirie communale 2022 représente une dépense de 74 532 € TTC avec plusieurs points de reprise :

- De la RD 479 jusqu'au hameau des Dreux ;
- Chemin devant la salle polyvalente de Chauffayer entre la RD 479 et la RN85 ;
- Chemin du Bannet en direction de la Lauze ;
- Reprise de la faille à Saint-Eusèbe ;
- Une partie du chemin communal en direction du Villardon pour terminer l'enveloppe communale.

Pour la réalisation de ces travaux, nous avons obtenu une subvention du Département à hauteur de 25 000 €.

### Éclairage public

Depuis le 25 janvier 2022, nous avons réalisé avec le Syndicat Intercommunal d'Éclairage Public du Champsaur Valgaudemar (SIEPCV) des travaux de mise en valeur des églises des Costes et de Chauffayer.

Le montant de ces travaux s'élève à 28 202 € TTC avec une prise en charge par le SIEPCV à hauteur de 25%. Toutefois et pour réduire l'empreinte de l'éclairage artificiel sur l'environnement nocturne, le choix du Conseil Municipal a été d'arrêter l'éclairage des deux églises tous les soirs à 23h.



### Réseau d'eau potable

Si la commune souhaitait vivement que le chantier de réfection du réseau d'eau potable soit terminé avant la fin de l'année, il faudra malheureusement attendre le printemps 2023 pour boucler ce chantier. La liaison entre le réservoir du Puy et le réservoir du Villard-Saint-Pierre est terminée et tout est en service.

Un réglage fin des réducteurs de pression a été réalisé pour les hameaux du Maissubert et du Maisseret afin de permettre l'alimentation de l'ensemble des habitations dans de bonnes conditions usuelles de pression.

Pour le hameau des Courts, il reste le basculement des branchements à réaliser.

Pour Mallarua, il reste l'antenne dans le hameau et le basculement des branchements à réaliser.

Il faudra enfin organiser la pose des nouveaux compteurs à planifier avec les services municipaux pour nous permettre de réaliser la relève des compteurs obsolètes. Pour les quelques petits problèmes en suspens, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour que nous puissions les signifier à l'entreprise et surtout les notifier sur le PV de réception des travaux.

### Restauration des chapelles



Les entreprises Barban Charpente et Rey Rénovation ont réalisé pour le compte de la commune les travaux de restauration des chapelles de l'Hôpital et de la Pierre. Après avoir réhabilité les intérieurs en mettant à contribution nos agents communaux, nous avons réalisé les travaux extérieurs cette année :

- Ravalement des façades pour la chapelle de la Pierre
- Ravalement des façades et remise à neuf de la toiture pour celle de l'Hôpital

Des travaux de belle facture qui confirment la volonté du Conseil Municipal d'entretenir son patrimoine et de le mettre en valeur.



### Four du Villard-Saint-Pierre

La réhabilitation du four du Villard-Saint-Pierre a également débuté au mois de décembre et doit se poursuivre en début d'année.

L'état délabré de la voûte commençait à inquiéter les utilisateurs du four et le Conseil Municipal. La réfection des voûtes du four et du paradis ainsi que la création d'une cheminée vont permettre aux habitants du hameau d'utiliser leur four en toute sécurité et de continuer à partager des moments conviviaux.

### Défibrillateur

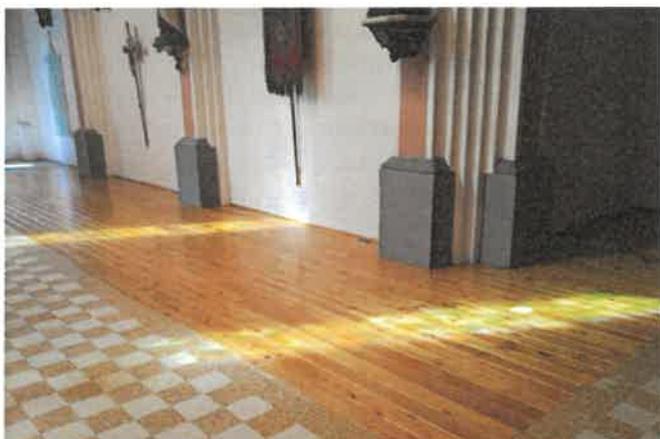
Pour répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité, le Conseil Municipal a décidé d'équiper d'un défibrillateur les salles des fêtes des Costes et de Saint-Eusèbe. Installés tous les deux dans les sas d'entrée, ils sont accessibles 24h/24h. Nous avons prévu d'organiser une formation à destination des élus et du personnel communal. En fonction des places disponibles, nous pourrions également la proposer aux administrés de la commune.

## TRAVAUX 2022

### ■ Église de Saint-Eusèbe

La moitié du plancher de l'église de Saint-Eusèbe était devenu inexploitable au vu de son état vétuste. Nous avons donc missionné nos agents communaux pour réaliser une remise à neuf.

Les travaux en régie nous ont permis d'être très réactifs, nous n'avons pas eu à déposer de demande de subvention et à attendre les attributions pour réaliser ces travaux. Le fait d'avoir dans nos effectifs, des agents aux compétences multiples est vraiment une force pour notre petite commune rurale.



### ■ Cantine scolaire

Le plan France Relance de cent milliards d'euros présenté par le gouvernement le 3 septembre 2020, comporte un volet d'un milliard et deux-cent millions d'euros en faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. Un des trois axes de ce volet, la transition agroécologique comporte un soutien à certaines cantines scolaires. Ce soutien vise à aider les petites communes à investir dans la mise en place de mesures de la loi n°2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite « loi EGAlim », dans leur service de restauration scolaire. Nous avons ainsi pu équiper notre cantine en matériels divers pour une enveloppe de 6 000 € financés à 100 %.



### ■ Adressage des voies communales

Durant l'année 2022, nous avons également finalisé l'adressage normé des voies communales. Les conseillers ont fait le tour de notre commune pour vous déposer votre plaque. Toujours dans un souci d'optimisation de nos finances, nous avons confié la pose des panneaux de rues à nos agents communaux. Nous invitons les derniers retardataires à installer leur plaque suivant les indications que nous vous avons fournies. Si vous rencontrez des difficultés pour la pose, nous pensons notamment aux personnes les plus vulnérables, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de la mairie. Un agent communal viendra vous aider à la mettre en place.

### ■ Isolation sonore

Nous avons également réalisé l'isolation sonore de la salle de réunion de la mairie. La correction acoustique nous a ainsi permis d'améliorer le confort sonore des échanges. Une bonne acoustique est essentielle pour que l'intelligibilité de la parole soit bonne et que les discussions soient fructueuses.



### ■ Place du Maisseret

Après avoir régularisé les emprises foncières, les travaux d'aménagement de la place du Maisseret ont pu débuter à l'automne. La réalisation du mur de soutènement, le terrassement et les remblais sont terminés. Avec l'arrivée de l'hiver qui est propice pour le tassement du sol, nous avons décidé d'attendre le printemps pour réaliser les enrobés et mettre en place les barrières de sécurité.



### ■ Travaux d'enfouissement

Pour conclure sur les opérations menées en 2022, nous avons réalisé la tranche II d'enfouissement des réseaux secs en coordination avec les travaux sur l'eau potable sur les sections ZA et ZD du Maissubert et ZD de Champardail. Si certains administrés nous ont questionné sur le choix du zonage des travaux, il faut rappeler que la demande de réaliser en deux tranches (tranches 2 et 3) auprès du Syme 05 date de 2013 et n'incombe donc pas à l'équipe en place.

## PROJETS 2023



### La réhabilitation de la cure de Saint Eusèbe

Le gros chantier de 2023 va être sans conteste, la réhabilitation de la cure de Saint-Eusèbe. Après une première consultation lancée le 5 août 2022, nous n'avons pu retenir que 3 lots (*peinture, plomberie et électricité*) au vu des chiffrages reçus. Nous avons donc relancé une deuxième consultation le 10 novembre 2022 et nous sommes, au moment de la rédaction de notre bulletin, dans l'attente de l'analyse de ces offres.

Il est d'ores et déjà acquis que nous allons subir une très forte augmentation par rapport à l'estimatif réalisé au début du projet. Le surcoût que va devoir supporter la collectivité est de l'ordre de 200 000 €. Nous avons demandé à l'État et à la Région d'actualiser les subventions en tenant compte du caractère exceptionnel de la situation.

Malgré la période pas très propice, le Conseil Municipal souhaite réaliser cette opération au printemps 2023 et sans avoir recours à l'emprunt.

### Extension de l'école primaire

Le Conseil Municipal s'est penché sur l'APS (*Avant-Projet Sommaire*) de l'extension de l'école primaire lors de sa dernière séance de l'année 2022. L'estimatif financier a été au centre des débats pendant une bonne partie du conseil. Il y a un an, l'estimatif des travaux était de l'ordre de 600 000 € HT et il a plus que doublé depuis.

En plus de l'extension d'environ 140 m<sup>2</sup> au sol, des travaux supplémentaires mais indispensables sont venus augmenter considérablement l'estimatif :

- Création d'un SAS entre le primaire et la maternelle ;
- Chaufferie complètement rénovée avec mise en place d'une chaudière à bois granulé ;
- Fermer la véranda pour étendre le réfectoire ;
- Création d'une centrale de traitement d'air pour tout le primaire ;
- Transformer le préau en salle modulable (*périscolaire, salle de classe, etc...*) ;
- Et surtout la réfection de la toiture du préau et du primaire.

Nous continuons à avancer sur ce dossier complexe mais indispensable avec le souhait de solliciter les financeurs prochainement.



### Pôle économique

La commune projette dans le village de Chauffayer la création d'un pôle économique à destination des services de proximité dans le but de préserver, conforter et dynamiser l'activité économique de la commune mais aussi plus largement de ce secteur rural du Champsaur-Valgaudemar. Ce projet fait suite à un besoin de plusieurs professionnels et commerçants locaux désireux de trouver une structure pouvant les accueillir.

Cet ambitieux projet intitulé « *Cœur de bourg de Chauffayer* » trouvera sa place au centre du village, en bordure de la RN 85. Les parcelles concernées par le projet sont les suivantes : C 543, C25 et C443.

La première étape du dossier consiste à mener une étude de programmation architecturale et urbaine. Pour ce faire, nous avons retenu la candidature de l'Agence des territoires de Montagne pour nous accompagner dès le début de l'année 2023.



## PROJETS 2023

## Opération de revitalisation du territoire

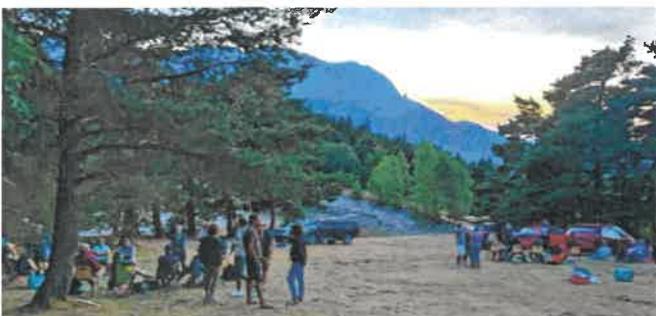
La commune centre de Saint-Bonnet-en-Champsaur, identifiée comme bourg principal du territoire, est lauréate du programme «*Petites villes de demain*». La communauté de communes a souhaité accompagner la commune de Saint Bonnet dans ce programme et ainsi étendre ses effets sur l'ensemble du territoire du Champsaur-Valgaudemar. Dans le cadre de l'opération de revitalisation du territoire, la communauté de communes a souhaité s'appuyer sur les travaux du SCoT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) de l'aire gapençaise. Les travaux du SCoT ont identifié «*une armature urbaine et rurale*» fondée sur la proximité et la complémentarité.

Cette armature est hiérarchisée entre quatre niveaux urbains : villages, pôles locaux, bourgs relais et bourgs principaux. À l'échelle du secteur, Saint-Bonnet est une centralité identifiée comme bourg principal. Les communes de Chabottes, Aubessagne, Saint-Firmin et Saint-Jean-Saint-Nicolas sont, quant à elles, identifiées comme bourgs relais. À ce titre, notre commune a été invitée à mener une réflexion autour de la revitalisation de son bourg et à participer à l'élaboration de l'opération de revitalisation de territoire. Avec le dépôt de 9 fiches actions, la commune d'Aubessagne souhaite surfer sur cette dynamique territoriale pour faire avancer plusieurs projets majeurs :

- La création d'un pôle d'attractivité économique au cœur de Chauffayer ;
- L'agrandissement du pôle scolaire ;
- L'agrandissement de la mairie.

## Aménagement du lac de Roaffan

Le lac, destiné au départ à l'irrigation d'une partie des terres des Costes, attire de plus en plus de monde (*touristes, randonneurs, lieu de recueillement*). Il devient nécessaire aujourd'hui d'améliorer l'accueil des personnes et de sécuriser les lieux tout en préservant cet espace naturel. Le programme d'aménagement prévoit d'améliorer le confort du site à travers la création d'un point d'eau, l'installation de bancs et de tables de pique-nique, d'une toilette sèche. Il est également prévu un petit parcours santé à travers l'installation d'agrès et la création de jeux de boules. Afin de sécuriser et préserver le site, l'accès à la partie communale sera limité. Dès l'aval des financeurs, nous pourrions lancer les travaux.



## Extension de l'éclairage public

Nous avons également sollicité le SIEP du Champsaur-Valgaudemar pour demander l'inscription des travaux d'extension de l'éclairage public. Nous souhaitons réaliser tout ou partie de ces extensions en 2023 en fonction des choix du syndicat. Le montant total des travaux est estimé à environ 40 000€ sur plusieurs secteurs de la commune :

- Hameau de Saint-Eusèbe ;
- Entrée du hameau des Costes en venant de Chauffayer ;
- Hameau de la Pierre (*lotissement Lauterinc*) ;
- Entrée du hameau du Bannet ;
- Déplacement du mât à l'embranchement des Dreux ;
- Entrée du hameau de Combardenq.



## Sobriété énergétique

Le plan de sobriété énergétique présenté par le gouvernement recommande d'éteindre l'éclairage public pendant la nuit ou de réduire l'intensité lumineuse et de passer aux LED.

L'éclairage public est le deuxième poste de consommation d'énergie des communes après les bâtiments, avec 12% des consommations et 18% des coûts d'énergie. L'éclairage public est un service fourni par la commune aux habitants et aux visiteurs. Il doit être adapté au juste besoin des usagers de l'espace public. À certaines heures de la nuit, l'activité humaine dans les rues est très réduite, voire inexistante. Un éclairage non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Son extinction la nuit permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.

Lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur le Maire a souhaité qu'un adjoint prenne le dossier en main pour pouvoir se positionner sur le sujet avec le plus d'éléments possibles afin d'avoir une vision objective :

- Étendre la réduction d'intensité sur certains créneaux horaires à l'ensemble de la commune ;
- Couper l'éclairage public pendant la nuit ;
- Passer l'ensemble de l'éclairage en LED pour diminuer la consommation.

Nous allons également nous rapprocher du SIEPVC pour connaître son positionnement en la matière et voir les solutions qu'il peut proposer aux communes du territoire.

## VIE COMMUNALE

### Galettes et colis des aînés

Comme en 2020, la Covid-19 oblige, le repas des aînés de la commune n'a malheureusement pas pu être organisé l'an dernier. Pour malgré tout honorer les anciens, le conseil municipal s'est mobilisé pour leur préparer un colis et le distribuer ce dernier week-end de janvier.

La commission Animation et les secrétaires ont d'abord répertorié toutes les personnes de plus de 70 ans résidentes et présentes sur la commune au moment de la distribution. Ensuite, il a fallu prévoir le contenu du colis en privilégiant des produits locaux et de saison.

Dès lors que les choix ont été faits, l'équipe a regroupé en mairie l'ensemble des fournitures. L'assemblage des 110 colis a été réalisé vendredi 28 janvier en soirée.

Samedi 29 au matin, les conseillers municipaux se sont répartis les paniers et ont procédé à la distribution dans chaque village. Parallèlement, la traditionnelle Galette des Rois offerte comme chaque année aux plus de 65 ans a complété la tournée chez l'habitant. 150 galettes confectionnées chez le boulanger-pâtissier de Chauffayer sont parties agrémenter les tables familiales à l'occasion de ce week-end frisquet. Le passage chez nos aînés a été particulièrement apprécié en cette période de pandémie toujours assez morose. Un grand merci aux agriculteurs, artisans et commerçants d'Aubessagne pour leur participation et soutien.



### Soirée Jean-Marie Gueit

Une thématique a été présentée le samedi 23 avril 2022 par Jean Marie GUEIT sur le maintien de la paix en Provence durant les siècles obscurs (du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle).

### Fête de la pêche au lac de Roaffan

La fête de la Pêche pour les enfants au lac de Roaffan a eu lieu le dimanche 5 juin 2022 après-midi.

Un prix a été remis au pêcheur qui a attrapé la plus grosse truite.

### Concert lyrique à l'église de chauffayer

Dimanche 27 Mars, une centaine de spectateurs ont eu la chance d'assister à un magnifique concert dans le cadre du Festival de Chaillol. Camille POUL, chanteuse soprano de grand talent, magistralement accompagnée au piano par Emmanuel OLIVIER ont interprété « Muses inversées ». Cette soirée était placée sous le signe de femmes artistes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, compositrices luttant pour la reconnaissance féminine et contre les préjugés. Les deux artistes ont mêlé chants et lecture de courrier, oeuvre des compositrices avec allant et virtuosité. L'acoustique de l'église n'est sans doute pas étrangère à la qualité de l'interprétation de Camille POUL. Le directeur de l'Espace Culturel de Chaillol, Monsieur Mickaël DIAN n'a pas manqué de souligner la présence de nombreux enfants.

À l'issue de la soirée, artistes et public se sont retrouvés à la Mairie d'Aubessagne pour partager le verre de l'amitié et la tarte du Valgaudemar.



### Chorale Champsaur-Valgaudemar

La Chorale du Champsaur Valgaudemar a organisé un concert le jeudi 21 juillet 2022 à 21h, en souvenir de Michel FAURE à l'église des Costes.



## VIE COMMUNALE

### 100 ans de Madame Vernet

Samedi 11 juin 2022 notre doyenne Laetitia VERNET a reçu pour son 100<sup>ème</sup> anniversaire un beau bouquet de fleurs et une boîte de chocolats remis par Monsieur le maire Richard ACHIN et Nathalie OLLIVIER conseillère Municipale en charge des personnes âgées de la commune.



### Fête de la musique

Le 21 juin 2022 a eu lieu la fête de la musique animée par Laurent PIERROT. Chacun a pu se rafraîchir à la buvette de la Brasserie des Gaillards.

Si cette première fête a été décidée à la dernière minute, l'édition 2023 sera travaillée plus en amont.



### Fête de Roaffan

Samedi 13 Août s'est tenue un rassemblement au Lac de Roaffan organisé par la municipalité. Les habitants de la commune d'Aubessagne sont venus nombreux. Monsieur le maire Richard ACHIN a fait un discours. Chacun a apporté son repas tiré du sac. L'apéritif était offert par la commune ainsi que les gâteaux, dans une ambiance musicale.



### Cérémonie du 11 novembre

Cette année la cérémonie du 11 novembre 2022 a eu lieu aux Costes. La population était nombreuse entre autres avec les élèves de l'école de Chauffayer qui ont chanté la Marseillaise. Ce fut un moment très émouvant. La cérémonie a été conclue par un apéritif offert par la municipalité.



### Père Noël de l'école

Le spectacle de Noël de l'école a eu lieu le vendredi 16 décembre 2022 à la salle des fêtes de Chauffayer. Les enfants ont animé l'après-midi avec des chants, le Père Noël a remis un cadeau à chacun d'entre eux et le goûter a été offert par la mairie.

## VIE COMMUNALE

### Marché de Noël

Le marché de Noël a ouvert ses portes à 10 heures dimanche 11 décembre avec plus de 35 exposants dans une belle ambiance musicale de Noël. L'Association Ecol'air proposait une petite restauration avec des crêpes, des gâteaux et des boissons.

À 14h, les enfants pouvaient se promener avec les ânes et se rendre à l'atelier maquillage qui a eu beaucoup de succès en attendant l'arrivée du père Noël en calèche. À 17h, la municipalité offrait le vin et chocolat chaud avec des toasts au beurre truffé et de la tapenade qui a eu beaucoup de succès.

Les exposants étaient très satisfaits de cette belle journée ainsi que les parents et les enfants.



### Coupe du monde de football

Dimanche 18 décembre à la salle des fêtes des Costes, les habitants de la commune d'Aubessagne, étaient conviés à assister ensemble à la diffusion de la finale de la coupe du monde de football, chacun a apporté à boire ou à manger et malgré la défaite de la France, chacun a pu profiter d'un match exceptionnel en toute convivialité.



### Cinévadrouille

La commune est toujours très reconnaissante de l'action de Cinévadrouille qui propose une activité culturelle à l'année.

Il faut également se souvenir, que l'initiative du cinéma itinérant sur notre territoire a débuté à Chauffayer.

**CINÉ Vadrouille**  
**Autour du Monde**  
 Du 25 mars au 3 avril 2022  
 SAINT FIRMIN - CORPS - POIGNY - CHAILLOL  
 LE FOREST SAINT JULIEN - ANCELLE - AUBESSAGNE

Programme, infos et bandes annonces sur notre site CinéVadrouille

### Évènements au Villardon

En 2022, deux manifestations ont eu lieu :

La première le 25 juin qui a rassemblé les habitants pour la « fête des voisins ». Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Chacun avait apporté un plat et une boisson. Ce fut une soirée très conviviale avec de la musique.

La deuxième, c'est pour la Saint Louis. Le samedi soir, c'est la famille JACQUET Pascal qui rassemblait les villageois autour d'un porcelet à la broche. Puis le Dimanche, le four était allumé par Jean MOYNIER et Aimé OLLIVIER pour la traditionnelle cuisson du gigot d'agneau sur son lit de pommes de terre.



## VIE COMMUNALE

### Fête Patronale au Villard-Saint-Pierre

La fête au Villard-Saint-Pierre a eu lieu le Dimanche 3 Juillet 2022 par un temps magnifique. Elle a débuté par le traditionnel vide-greniers sur la place et dans les rues du village.

Plus de vingt exposants se sont installés de bonne heure. Les chineurs ont pu tranquillement faire le tour des stands et réaliser de bonnes affaires l'après-midi. La chaleur torride a freiné les ventes.

Par contre, vingt doublettes se sont affrontées jusque tard le soir pour désigner les vainqueurs.

Le Comité des Fêtes a une nouvelle fois assuré en proposant grillades, frites, boissons, etc. tout au long de cette journée très réussie.

### Fête à Saint-Eusèbe

L'équipe de bénévoles du comité des fêtes de Saint-Eusèbe a organisé sa traditionnelle fête votive les 23, 24 et 25 juillet 2022.

Les joueurs de pétanque sont venus nombreux pendant ces trois jours pour s'affronter au cours de parties endiablées. La commune a offert un magnifique feu d'artifice le samedi, un public nombreux est venu admirer le spectacle.

Le dimanche s'est tenu le challenge GAUTHIER Auguste qui a vu s'affronter de nombreux joueurs de belote et de pétanque.

Début octobre le comité a de nouveau donné rendez-vous à la population pour déguster un méchoui d'agneau et de porcelet accompagnés des gratins de pommes de terre cuites au four banal de Saint-Eusèbe.

### Fête des Viallards

Comme chaque année depuis un bon bout de temps maintenant, le Comité des Fêtes a organisé mi-août la fête des habitants, vacanciers et amis du Villard-Saint-Pierre.

Le four a été allumé vendredi 12 août pour cuire le pain en soirée. La cuisson d'une cinquantaine de pains campagnards a été bien réussie, chacun a profité du bon parfum de belles miches cuites à souhait.

Le lendemain, samedi matin, le temps s'est mis à la pluie, par ailleurs tant espérée en cet été de grande sécheresse, ce qui a un peu perturbé l'apéritif offert par le Comité ainsi que la cuisson des bonnes victuailles (*tourtes salées et sucrées, pizzas, gratins, gigots...*).

Une solution proposée par Joël et Martine NOURISSON de servir l'apéritif sous leur garage-préau a enthousiasmé les très nombreux participants qui n'ont pas pu comme chaque année partager le repas devant la fontaine.

Les succulents plats sortis du four ont été dégustés en famille et avec les amis.

L'après-midi, le temps ayant décidé d'être avec les organisateurs, le tant attendu concours de pétanque mixte a pu se dérouler dans d'excellentes conditions.

16 triplettes ont ferrailé jusque tard dans la soirée sur la place et dans le chemin des Clos. Les demi-finales et finales ont été suivies par un nombreux public de connaisseurs.

La journée s'est terminée par la remise des lots, coupes et souvenirs aux heureux vainqueurs prêts à remettre ça l'an prochain.



### Fête votive de Chauffayer

Les Associations Traditions Champsaur Valgaudemar et la Boule d'Aubessagne ont organisé conjointement la fête votive le deuxième week-end de septembre. Concours de belote et de pétanque ont animé le samedi 10 septembre avant un très beau feu d'artifice offert par la municipalité pour boucler la soirée.

Le dimanche, c'est autour d'un repas paëlla que les gens se sont retrouvés dans une ambiance très conviviale.

Le lundi 12 septembre, la boule d'Aubessagne a organisé son traditionnel concours en quadrettes formées.

Les coupes et l'apéritif de clôture de ce beau week-end ont été offerts par Monsieur le Maire.

## VIE COMMUNALE

### 4<sup>ème</sup> Rando de Noël

Dimanche 4 décembre, Valgo'évènements a organisé une belle journée à la fois sportive et festive autour des Costes.

Dès 9 h, de très nombreux marcheurs (*plus de 200*) se sont présentés au départ soit sur 9 km, soit sur le grand parcours de 16 km. Les baliseurs ayant fait un excellent travail, personne ne s'est perdu et chacun a profité de cette matinée somme toute clémente avant que sur le coup de midi une bourrasque de vent accompagnée d'une pluie cinglante ne vienne arroser les derniers arrivants. Chacun étant bien équipé, le plaisir se lisait sur les visages des participants fiers des efforts accomplis. Après la restitution des dossards à l'organisation, chacun a pu partager boisson et collation offerts par la commune d'Aubessagne.

De nombreux témoignages de marcheurs venus du Champsaur mais aussi de toutes les Hautes-Alpes, de l'Isère et même des Bouches du Rhône ont fait l'éloge des lieux et sites traversés.

L'association Valgo'évènements a une nouvelle fois montré tout son savoir-faire et doit en être félicitée. D'autant que pendant que les marcheurs s'oxygénaient, une équipe de bénévoles montait les barnums, préparait le repas de fêtes (*huîtres, foie gras, saumon...*) pour le grand bonheur des convives réunis ensuite à la salle des fêtes. En résumé, une bonne préparation avant les réjouissances de fin d'année.



### La Crèche vivante

L'association Péoume Champsaur Valgo a organisé samedi 17 décembre la crèche vivante, à la salle polyvalente d'Aubessagne. Malgré le froid, des activités ont permis aux enfants et aux plus grands de faire une promenade avec les chiens ou des ânes.

A l'intérieur, ce jour-là, les animations battent leur plein, avec les danses avec les Maintenaïres et la musique, en attendant l'arrivée du Père Noël. Peu à peu la salle se remplit, la crèche se met en place : les petits bergers apparaissent, suivis de Marie et Joseph, puis les animaux qui traversent la salle et tous les personnages de la nativité s'installent.

Les élèves de Marina offrent à l'assemblée une série de chants de Noël, suivie de la bénédiction des pains. Un vin chaud, de la soupe et des danses autour du feu de joie, puis en début de soirée un feu d'artifice à l'église a clos cette joyeuse manifestation.



### Fête des Lumignons aux Blachus

C'est une tradition qui existe depuis l'an 2000 : le hameau des Blachus est illuminé de bougies entre Noël et le jour de l'An. Les visiteurs ont pu se promener le long des maisons, rues, fontaines et murets décorés de ces lumignons, jusqu'au four banal où les attendait un vin chaud offert par le comité des fêtes. Il aura fallu une heure et demie à la trentaine d'habitants pour allumer les 2 400 petits pots avec une bougie pour rendre les lieux magiques.



### Aménagement de la RD23

Cet automne, le Conseil Départemental a réalisé une première tranche de travaux sur la RD23 entre les Lantelmes et les Costes. C'est un nouveau tracé avec pistes cyclables de chaque côté et une voie centrale banalisée avec des signalisations horizontales et verticales au sol. Soucieux de régler le problème structurel de la RD au niveau des Lantelmes, le conseil municipal a émis un avis favorable à ce projet. D'une limitation de vitesse prévue à 70 km/h sur tout le tronçon, la réduction de la largeur de la voie a eu pour conséquence une réduction de vitesse à 50 km/h.

Monsieur le Maire souhaite qu'une réflexion soit menée au printemps pour trouver une solution plus acceptable pour les usagers de la route.

## VIE COMMUNALE

## ■ Défibrillateurs automatisés externes

La commune d'AUBESSAGNE vient de se doter de 2 nouveaux **Défibrillateurs Automatisés Externes (D.A.E.)** en plus de celui installé dans le hall de la mairie à Chauffayer. Le premier dans le sas d'accès de la salle des Fêtes des Costes, le second dans le hall d'entrée de l'ancienne mairie de Saint Eusèbe. L'accès en est libre, jamais fermé à clé.

Le principe d'utilisation de ce type d'appareil est simple et ne demande pas de compétence médicale particulière. **Son utilisation est à la portée de tous et peut sauver des vies.** Aucune initiative personnelle de pratique de geste médical n'est requise, l'appareil décide selon ce qu'il détecte sur le tracé de l'électrocardiogramme (**E.C.G.**) de la victime de pratiquer ou non un choc électrique externe. Il s'agit pour l'opérateur de mettre en place les électrodes sur la poitrine de la victime (*adulte ou enfant*) en visualisant le schéma proposé sur l'appareil.

Si vous vous trouvez face à une personne victime d'un malaise et comme indiqué sur la protection du **D.A.E.** vous devez :

- 1- **APPELER LES SECOURS : 15 ou 18 ou 112**
- 2- **MASSER LA VICTIME 100 à 120 compressions/minute.**
- 3- **METTRE en place de Défibrillateur Automatisé Externe en positionnant les électrodes selon le schéma proposé. S'éloigner physiquement de la victime. En quelques secondes, l'appareil pratique la défibrillation.**
- 4- **Poursuivre la prise en charge de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.**

Le Conseil Municipal d'AUBESSAGNE prévoit d'organiser prochainement une formation à cette pratique au profit du personnel communal, aux enseignantes ainsi qu'aux conseillers municipaux.

## ■ GAEC Charolais Dallas : 20 ans déjà !

Présent sur la commune de Chauffayer depuis plus d'une vingtaine d'années, nous proposons des produits, transformés ou non, issus de notre élevage et de nos récoltes.

Notre troupeau compte aujourd'hui 120 mères charolaise élevées principalement pour la viande, race réputée pour sa rusticité et ses qualités bouchères : tendreté et persillé sont au rendez-vous !

L'ensemble de nos animaux étant nés et élevés sur la ferme, nous connaissons le parcours de nos animaux du début à la fin. Autre que des charolaises, nous incluons des races, certaines sont menacées ou en voie de disparition, afin de les préserver.

Au gré de vos balades, vous pourrez apercevoir des Ferrandaises, Maraichines (*en 2014 il en restait 959*), Vosgiennes, Sallers, Gasconnes, Parthenaises, Normandes, Rouges des prés, ou encore des Aubracs vacant à leurs occupations au milieu de nos charolaises.

Depuis quelques années, nous développons des produits issus de nos récoltes.

Mettre en avant le potentiel de culture de la vallée, pouvoir proposer une plus large diversité de produits afin de permettre une consommation plus locale, être moins soumis aux aléas et aux difficultés d'approvisionnement nous paraît essentiel pour le développement et la pérennité de notre vallée. L'entretien de nos parcelles se fait de façon traditionnelle, en préservant au mieux la nature.

Depuis la création de notre bâtiment en 2003, nous avons toujours refusé d'utiliser engrais et pesticide sur nos terres, c'est pourquoi le passage à l'Agriculture Biologique s'est fait de façon naturelle. De plus, notre exploitation est la première de la vallée à avoir obtenu le label HVE (*Haute Valeur Environnementale*).

Depuis 2 ans, nous travaillons en collaboration avec la savonnerie Késia, située à Châteauvieux, pour laquelle nous cultivons la Cameline, la Bourrache et le Petit Épeautre qui servent à l'élaboration de savons ainsi que de différents produits cosmétiques. Nous participons au festival des Millepertuis qui a lieu début Juillet. L'année dernière nous avons proposé une balade en bêtaillère aux Préaux suivie d'un pique-nique et de discussion autour de l'élevage.

En venant à la ferme, vous pourrez découvrir une gamme de produits variés et diversifiés : viande de bœuf et de veau (*en colis ou au détail*), charcuterie (*viande séchée, saucisses sèche, chorizo, rosette*), légumes de saison ainsi que des pommes de terre, farine, petit épeautre, produits transformés (*terrines, chips et plats préparés*), produits valorisés et soutenus par le Label Hautes Alpes Naturellement.

Nous serons ravis de vous faire visiter notre ferme et de vous présenter nos animaux ! La vente des produits se fait à notre ferme le samedi de 10h à 12h ou sur rendez-vous au 06 67 05 63 50. De plus, un distributeur est installé à l'entrée de l'exploitation, vous permettant d'y avoir accès 24h/24 en paiement par carte bancaire. La maison de pays ainsi que les épiceries locales proposent aussi certains de nos produits. Pour ceux qui voudraient trouver nos produits un peu plus loin, nous sommes également associés dans un magasin de producteur, «La Bardane» à Cadenet (84).

Plusieurs nouveautés auront lieu en 2023, vous pouvez nous suivre sur Facebook <https://www.facebook.com/gaeccharolaisdallas>, Instagram ou encore sur notre site internet <https://charolaisdallas.fr>.



VIE COMMUNALE



**La voie douce Champsaur-Valgaudemar passe par Aubessagne**

À l'initiative de la Communauté de Communes des 2 vallées, avec l'appui des communes traversées, la voie douce va relier la base de loisirs d'Orcières à l'Ubac sur la commune de Saint-Maurice-en-Valgaudemar. Après la première phase de travaux entre Saint-Bonnet et le plan d'eau du Champsaur le long du Drac, d'autres aménagements sont en cours rive droite du Drac via La Motte, Aubessagne pour rejoindre ensuite le Valgaudemar. Un itinéraire cycliste empruntant la R. D. 23 et les voies communales a été préféré au passage d'une voie douce car les dénivelés importants auraient nécessité des coûts d'aménagements élevés. Son objectif : favoriser les déplacements à la fois de loisirs mais également quotidiens.

Venant de La Motte par le chemin des Tresseris (entre Le Serre de La Motte et Le Villard-Saint-Pierre), le tracé se voit doté d'une aire de repos au lieu-dit « Le Croc du Serre » avant de continuer sa route vers Le Villardon puis reprendra la R.D. 23 aux Lantelmes en direction des Costes puis de Saint-Jacques et enfin de Saint-Maurice.

Au «Croc du Serre», une grande table de pique-nique, un banc, des appuis vélos, des panneaux d'information, une table d'orientation sont (ou vont être) installés sur un bel espace avec une vue magnifique sur toute la vallée et les massifs environnants. Cette aire de repos a pu se concrétiser grâce à la mise à disposition de terrains communaux et privés.

En cours d'aménagement aussi, la zone Orcières – Pont-du-Fossé va cheminer sur des sentiers et voies déjà existantes mieux adaptées à la mobilité douce comme la marche et la randonnée pédestre. La partie Pont du Fossé – Plan d'eau du Champsaur encore à l'étude doit traverser des zones humides sur la rive droite du Drac et sera adaptée elle aussi aux déplacements doux.

De belles ballades en famille sur un cheminement facile, du VTT, du cyclotourisme, des parcours pour personnes à mobilité réduite... autant de choix où chacun profitera à son rythme et selon ses capacités des paysages bucoliques de nos 2 belles vallées.

**Découverte insolite en colonie !**

par Guillaume FAURE (avec A.C.)

• Texte tiré de l'édition du Dauphiné Libéré du 14 juillet 2022

Mercredi 13 juillet, une équipe de démineurs est venue spécialement de Marseille afin de détruire des obus et grenades d'après-guerre. Une trouvaille réalisée à l'occasion d'un jeu de piste du centre de vacances voisin.

La chaleur estivale enveloppe le hameau de La Pierre de Chauffayer, à Aubessagne. Une quiétude interrompue, vers 13 heures, par une détonation. Ni feu d'artifice, ni pétards de fête nationale : des démineurs viennent de neutraliser des grenades à plâtre et des obus dans le lit, sec, du canal des Herbeys.

**Sous le pont la grenade**

Ce qui a amené la Sécurité civile, la gendarmerie et les pompiers dans ce coin du département ? À l'origine... une animation pour les enfants du centre de vacances de l'association « Joie et Soleil » ! *« On a organisé un séjour thématique « Les légendes du temps » »,* décrypte le directeur du centre Youssouf Diombera. *« On part du passé pour comprendre le présent et réfléchir à la construction de notre futur. »* Dans cette optique, afin de découvrir Aubessagne et son histoire, un jeu de piste est organisé dimanche 10 juillet. La suite, c'est Fabio, un pensionnaire du centre, âgé de 12 ans, qui la raconte. *« Il fallait trouver un papier caché sous une pierre. Je suis descendu sous un pont pour le chercher... »* explique l'adolescent originaire de Volonne. *« J'ai regardé des pierres. Et il y en avait une un peu ronde et faisant un bruit métallique, c'était une grenade ! »* Le mot d'ordre est immédiat : personne ne touche à rien. Tout le monde rentre au centre tandis que Youssouf inspecte les alentours et découvre, entre autres, une deuxième grenade. Le maire d'Aubessagne Richard Achin est prévenu, les gendarmes sont avertis, l'intervention est planifiée. *« À partir de là, le lieu a été interdit d'accès »* poursuit le directeur du centre. *« On a rassuré les enfants, on leur a dit que tout était pris en charge. »* La rubalise est alors installée.

Au centre « Joie et Soleil », la découverte est devenue un sujet d'échanges et de curiosité. *« C'est leur investissement dans l'activité qui nous a amenés à trouver cela »* observe le directeur. Fabio, l'ado volonnais, se souviendra de cet épisode durant ses vacances. *« C'est rare de vivre cela. Je me suis senti content. Et, surtout, chanceux »* acquiesce-t-il face au danger évité.



Les équipes de "Joie et soleil" qui œuvrent sous l'égide du directeur Youssouf Diombera et le président de l'association Noël Linaras sont tombées sur des munitions lors d'une animation pris du centre. Il a fallu l'intervention de démineurs. Photos Le DL/G.F. et DR

## VIE COMMUNALE

### Newsletter

Depuis la création de notre site web fin 2020, nous avons mis en place une Newsletter.

Elle permet aux personnes inscrites de recevoir tous les 15 du mois les dernières nouvelles publiées sur le site de la commune (*coupure d'eau, évènements, informations départementales, offres d'emploi, etc*).

N'hésitez pas à venir vous inscrire sur : [aubessagne.fr](http://aubessagne.fr)

Une fois sur le site, il suffit de rentrer votre adresse mail dans l'encart vert qui se trouve sur la gauche.



### Les Marmottes du Valgo

#### LES MARMOTTES DU VALGO c'est quoi ?

C'est d'abord une association de parents, de mamies, de papis, de tontons, de taties, et de toutes autres personnes qui oeuvre tout au long de l'année à la bonne gestion de la crèche.

Cette gestion, qu'elle soit administrative, sociale, ou financière, a pour but de maintenir en vie la structure, afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos petits marmottons.

#### Devenez membre de l'association et venez nous aider !

Pour mener à bien tous nos projets, nous avons besoin de vous tous, tout au long de l'année.

Alors si vous pouvez donner un peu de votre disponibilité de temps en temps, venez rejoindre notre équipe pour passer des moments conviviaux tout en vous occupant de notre micro crèche.

Toutes vos idées et compétences seront précieuses, tout au long de l'année.

#### Vous êtes convaincu ? N'hésitez plus, contactez-nous !

- Écrivez-nous à [ca.lesmarmottesduvalgo@hotmail.com](mailto:ca.lesmarmottesduvalgo@hotmail.com)
- Contactez-nous par téléphone au 06 47 67 46 45
- Et surtout venez nous rencontrer à notre Assemblée Générale qui se déroulera :

**Le vendredi 3 mars 2023 à 19h00  
À la salle polyvalente de Chauffayer**

› Ce soir là aura lieu l'élection des membres du bureau pour l'année à venir !

Afin d'enrichir nos échanges, l'assemblée générale sera suivie d'un apéritif !

À bientôt... car n'oubliez pas, LES MARMOTTES DU VALGO, c'est trop rigolo !

### Ayez le réflexe PLANÈTE CHAMPSAURVALGO !

#### ESPACE ACCUEIL

- 3 lieux d'accueil, Saint-Bonnet, Pont-du-Fossé et Saint-Firmin ;
- Lieu de renseignements et de convivialité : Pour les enfants, les ados, les adultes, les parents et, les personnes âgées... Pour les loisirs, les vacances, mais aussi en cas de soucis de la vie quotidienne. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir, de vous renseigner et de vous orienter vers des partenaires spécialisés et locaux, afin que vous trouviez une solution ;
- Un service d'accompagnement aux courses ;
- Un cybercafé.



#### ESPACE FAMILLE

- Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents ;
- Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), soutien à la parentalité ;
- Les journées des familles ;
- Maison Des Adolescents (MDA) : accueil des parents ;
- Accompagnement des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) ;
- Sorties, week-ends et vacances en famille ;
- Les mardis du jeu pendant l'été.



#### ESPACE JEUNESSE

- Accueil de loisirs pour les 3/11 ans et pour les adolescents, pendant les vacances scolaires ;
- Accueil périscolaire ados le mercredi après-midi. Une idée d'activité, de séjour, viens programmer tes vacances ;
- Projets de jeunes ;
- Activités à l'année : cirque, anglais, arts plastiques ;
- Contact avec la Maison des Adolescents ;
- Prévention des risques de décrochage scolaire à partir du collège ;
- Accompagnement scolaire (CLAS) ;
- Ateliers de prévention et de sensibilisation dans les établissements scolaires ;
- Animation du temps méridien au collège.



#### ESPACE ÉCHANGES DE SAVOIRS

- Atelier d'italien ;
- Atelier d'anglais, randos anglaises, voyage ;
- Atelier cuisine ;
- PlanèteRepair lieu d'échanges, de partage et de lien social pour les habitants ;
- Livre « Ils se souviennent : La mémoire du Champsaur ».



#### ESPACE EXPRESSION

- VidéoLab : s'initier à la vidéo ;
- PhotoLab : s'initier à la photo ;
- Multimédia : s'initier à la photo ;
- Prêt de matériel multimédia (caméra, pied, lumière, micro...).



#### ESPACE NUMÉRIQUE

- VidéoLab : s'initier à la vidéo ;
- PhotoLab : s'initier à la photo ;
- Multimédia : s'initier à la photo ;
- Prêt de matériel informatique (tablette, ordinateur portable...);
- Permanences informatiques ;
- PlanèteRepair si vous avez besoin d'aide pour vos objets numériques du quotidien ;
- Microparcours thématiques (ex : Doctolib, Smartphone) ;
- Espace de Coworking à Saint-Bonnet.



#### ESPACE ASSOCIATION

- Agenda et newsletter tous les jeudis ;
- Prêt de la salle de réunion pour les associations ;
- Centre de ressources ;
- Guide des Associations ;
- Formation pour les associations ;
- Émergence de projets.



Saint-Bonnet 1 avenue Frémongil 04 92 49 96 67 <a href="mailto:brigitte@planetechampsaur.fr">brigitte@planetechampsaur.fr</a>	Pont-du-Fossé Maison pour Tous 04 92 55 97 11 <a href="mailto:brigitte@planetechampsaur.fr">brigitte@planetechampsaur.fr</a>	Saint Firmin Mairie 07 49 12 58 26 <a href="mailto:haura@planetechampsaur.fr">haura@planetechampsaur.fr</a>
<a href="http://www.planetechampsaur.fr">www.planetechampsaur.fr</a>		

VIE COMMUNALE

**ZOOM**  
SUR



## Le PÔLE SANTÉ Champsaur Valgaudemar › Une association au service de votre santé !

Le saviez-vous ? Le Champsaur Valgaudemar dispose d'une association qui fédère les professionnels de santé locaux, au service de la santé des habitants : le Pôle Santé Champsaur Valgaudemar. Aujourd'hui reconnue « **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** » par l'Agence Régionale de Santé, l'association a trois missions principales : faciliter l'accès aux soins, améliorer la coordination entre professionnels de santé et organiser des actions de prévention.

Pour les habitants, l'association est un lieu ressource sur la santé et propose diverses activités :

- des **ateliers pratiques** ouverts à tous : nutrition, mémoire, sommeil, équilibre, gestes de premiers secours, arrêt du tabac...
- des actions de prévention spécifiques avec les scolaires
- des actions sur les risques d'addiction
- des **programmes spécifiques adaptés aux maladies chroniques** : éducation thérapeutique du patient diabétique, parcours de soins après cancer...

Le Pôle Santé contribue également à l'organisation d'activités proposées par des partenaires, comme les « **cafés des aidants** » par exemple.



Enfin, vous y trouverez une **Maison Sport Santé** ouverte à toute personne souhaitant pratiquer ou reprendre une activité physique adaptée à son état de santé. Elle offre des cours à l'année (*Gym santé, Gym équilibre*), des programmes de trois mois ainsi qu'un accompagnement individualisé avec notamment des bilans de la condition physique.

Retrouvez toutes les infos et actualités sur le site internet [www.pscv.fr](http://www.pscv.fr) et la page facebook de l'association !

### CONTACTS :

- dans les locaux de l'association les **lundis, mardis, jeudis et vendredis matins de 9h à 12h** – 4 avenue du 11 novembre à Saint-Bonnet ;
- par téléphone au **04 13 38 73 61** ;
- par mail : [contact@psc.fr](mailto:contact@psc.fr).

- **ACCOMPAGNEMENT VERS UN MÉDECIN TRAITANT**
- **ETP DIABÈTE**
- **PARCOURS POST CANCER**
- **PROGRAMME PASSERELLE**
- **COURS ÉQUILIBRE**
- **COURS GYM ADAPTÉE**
- **ATELIERS PRÉVENTION :**
  - › **Mémoire**
  - › **Équilibre**
  - › **1<sup>ers</sup> secours pédiatriques**
  - › **Soutien arrêt du tabac**
  - › **Sommeil**
- **PARCOURS DE SOIN :**
  - « **Bien vieillir en Champsaur-Valgaudemar** »

### PÔLE SANTÉ CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

Avenue du 11 novembre  
05500 SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

**04 13 38 73 61**  
[contact@psc.fr](mailto:contact@psc.fr)  
[www.pscv.fr](http://www.pscv.fr)



POINT FINANCIER 2022

DÉPENSES 2022 INVESTISSEMENT	MONTANT TTC	RECETTES 2022 INVESTISSEMENT	MONTANT TTC
<b>BUDGET COMMUNE</b>		<b>SUBVENTIONS BUDGET COMMUNE</b>	
Logiciel mairie	4 486,56 €	ASP Équipements cantine (acompte)	1 411,76 €
Correction acoustique salle CM	3 451,20 €	État : Adressage (acompte)	1 718,40 €
Géolocalisation - Plaques	11 275,20 €	Département : Solde SIL	595,39 €
Rénovation Chapelle de l'Hôpital	37 389,60 €	Département : Acquisition véhicules	30 000,00 €
Rénovation Chapelle de La Pierre	28 064,88 €	Académie : Label École Numérique	1 750,00 €
Réparation plancher Église St Eusèbe	3 306,38 €		
Voirie communale	74 532,00 €		
Réseaux d'électrification	3 339,63 €		
Ordinateur portable	1 184,90 €		
Équipements cuisine cantine scolaire	5 906,02 €		
Défibrillateurs	2 397,60 €		
Jardinières	2 484,00 €		
Tables + chaises pour prêt	2 361,58 €		
Taille haie	684,85 €		
Hono. archi. + annonces Cure St Eusèbe	6 743,54 €		
Annonce légale + géomètre bâtiment éco	2 553,60 €		
Matériel École	2 044,76 €		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT COMMUNE</b>	<b>192 206,30 €</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS BUDGET COMMUNE</b>	<b>35 475,55 €</b>
		<b>SUBVENTIONS À PERCEVOIR SUR DÉPENSES 2022</b>	<b>51 331,00 €</b>
		Région : Chapelles	15 799,00 €
		État : Chapelles	10 532,00 €
		Département : Voirie 2022	25 000,00 €
<b>BUDGET EAU &amp; ASSAINISSEMENT</b>		<b>SUBVENTIONS BUDGET EAU</b>	
Étude STEU - Les Costes	2 556,00 €	Réseau d'eau - Les Costes (Agence Eau)	197 629,00 €
Réseau d'eau - Costes + Villard	339 514,74 €	Réseau d'eau - Les Costes (État)	139 241,24 €
		Réseau d'eau - Les Costes (Département)	55 696,46 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT EAU</b>	<b>342 070,74 €</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS BUDGET EAU</b>	<b>392 566,70 €</b>
<b>RESTE À RÉGLER : TRAVAUX EAU POTABLE - LES COSTES</b>	<b>217 334,34 €</b>	<b>SUBVENTIONS RESTANT À PERCEVOIR : TRAVAUX EAU POTABLE - LES COSTES</b>	<b>508 717,20 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS (2 BUDGETS)</b>	<b>534 277,04 €</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS (2 BUDGETS)</b>	<b>560 048,30 €</b>

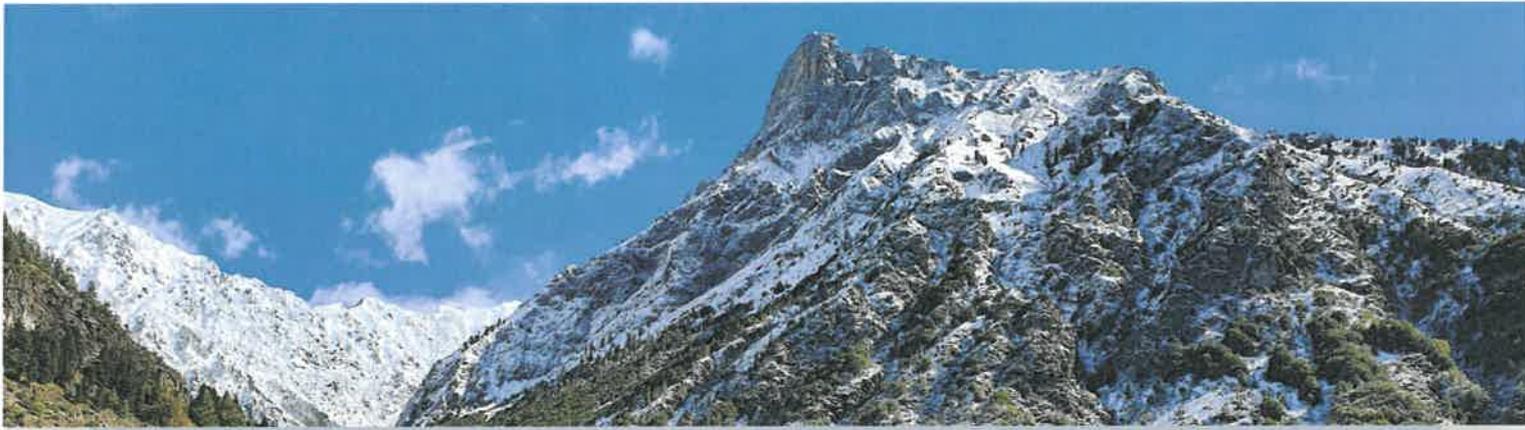


Au moment de l'édition de notre bulletin, les comptes administratifs notamment sur la partie fonctionnement ne sont pas encore suffisamment avancés pour vous donner des chiffres, mais la situation financière de notre commune est saine, en témoigne notre trésorerie à l'arrêt des comptes.

**SOLDE TRÉSORERIE BUDGET COMMUNE AU 31/12/2022 : + 749 281,47 €**

**SOLDE TRÉSORERIE BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT AU 31/12/2022 (\*) : + 914 747,61 €**

(\*) Solde bancaire relatif puisque il contient une ligne de trésorerie pour les travaux des Costes d'un montant de 512 261,90 € restant à rembourser avant le 30/06/2023 pour financer l'avance des versements des subventions.



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**Aéron BERNABE**  
né le 8 mars 2022

Fils de Camille BOYER  
et de Flavien BERNABE

**Martha MAZET**  
née le 13 mars 2022

Fille de Sabrina EYMAR  
et de Frédéric MAZET

**Kassy GUILLOT**  
née le 23 mars 2022

Fille de Florence FONTENELLE  
et de Grégoire GUILLOT

**Élise BLACHE**  
née le 20 mai 2022

Fille de Laurie THOLOME  
et de Flavien BLACHE

**Tess SADKOWSKI**  
née le 11 octobre 2022

Fille de Marine CASANOVA  
et de Nicolas SADKOWSKI

**Alix GRAS**  
née le 1<sup>er</sup> novembre 2022

Fille de Maiwenn et Éric GRAS

## MARIAGES

**Sophie BONNAIRE**  
et **Clément BOYER**,  
le 15 avril 2022

**Aurore DAGANY**  
et **Michaël FEMOLANT**,  
le 21 mai 2022

**Julie DUMAS**  
et **Laurent PIERROT**,  
le 6 août 2022

**Mégane BARBAN**  
et **Clément LIONS**,  
le 3 septembre 2022

**Camille BOYER**  
et **Flavien BERNABE**,  
le 8 octobre 2022

## DÉCÈS

**Joseph GALLAND**,  
le 31 janvier 2022

**Félicienne GRIVEL**  
(née REYNAUD),  
le 31 janvier 2022

**Françoise GUEYDAN**,  
le 27 février 2022

**Gaston GAGNEPAIN**,  
le 21 mars 2022

**Rolande PELLEGRIN**,  
le 31 mars 2022

**Marie Rosa SERVEL**,  
le 28 avril 2022

**Danielle PIRA**  
(née ACCARIAS),  
le 23 mai 2022

**Jacques CORSTIAENS**,  
le 30 mai 2022

**Marie-Thérèse GUEYDAN**,  
le 2 août 2022

**Gilles BARBAN**  
(Agent communal en retraite),  
le 30 septembre 2022

**Lucienne ALLEC**,  
le 26 décembre 2022

## ERRATUM BULLETIN 2021

**Yvette BARBAN**  
(née MOREL),  
le 18 mars 2021

**Pierre SARRAZIN**,  
le 20 mars 2021

**Antoine LAMBERTE**,  
le 22 décembre 2021

**Jeanne LAMBERTE**  
(née MILLON),  
le 23 décembre 2021

Commune d' **Aubessagne**

**MAIRIE** : 8 Chemin Derrière le Serre  
Accueil du public : **lundi, mardi & vendredi**  
de 13h30 à 17h15 et **jeudi** de 13h30 à 19h  
**Tél. 04 92 55 22 43**  
E-mail : [mairie.aubessagne@orange.fr](mailto:mairie.aubessagne@orange.fr)



Directeur de publication : Richard ACHIN  
Comité de rédaction : Commission « Bulletin municipal »  
Crédits Photos : Commune d'Aubessagne  
& contributeurs Wikipedia  
Tirage : 500 exemplaires